

PROGRAMME ACTION DE FORMATION
Recyclage Habilitation Electrique
B1, B1V, H1, H1V, B2, B2V, H2, H2V, BC, HC, BR

DUREE : 14 heures

EFFECTIF : de 1 à 12 stagiaires.

OBJECTIFS

Reconduire son titre d'habilitation électrique, ou le mettre à jour en fonction de la nouvelle norme NF C 18-510 pour intervenir sur des installations électriques, dans le respect des textes réglementaires (décret 2010-1118 du 22/09/2010, norme NF C 18-510).

PUBLIC CONCERNE

Electriciens, électromécaniciens devant recycler à l'identique leur habilitation initiale ou la mettre à jour selon la nouvelle norme NF C 18-510.

PRE REQUIS

Maîtriser la langue française orale et écrite

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Selon la norme NFC 18-510

MOYENS PEDAGOGIQUES

Dossiers pédagogiques
Armoire électrique basse tension type tertiaire et/ou industriel
Cellule électrique pour les coupures haute tension
Appareils de mesures,
VAT
Tapis de sol isolant
Tabouret isolant
Matériels de condamnation
Perche avec V.A.T
Casques et écrans faciaux
Gants isolants adaptés à la tension d'emploi

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Contrôle de connaissances théoriques QCM
Evaluation pratique

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Une attestation individuelle de formation ainsi qu'une proposition d'habilitation visée par le formateur sont transmises à l'entreprise à l'issue de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil – Présentation du stage

Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur
Signature des feuilles de présence
Présentation des objectifs et du programme
Modalités d'évaluation

Enseignement théorique

L'évaluation des risques
Les dangers de l'électricité
Les risques spécifiques à la Haute Tension
Les appareillages en Basse Tension et Haute Tension
Les limites, zones et opérations liées
Les équipements de protection
Les rôles et titres d'habilitation
Procédure et déroulement des travaux hors tension
Procédure et déroulement des interventions
Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
La procédure en cas d'accident électrique
La procédure en cas d'incendie électrique
Le chargé de travaux, le chargé de consignation: rôles et opérations
Le chargé d'interventions générales: rôle et opérations

Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques

L'exécutant electricien : Reconnaître et repérer un environnement à risque et savoir l'appliquer
Le chargé de travaux : Savoir préparer des travaux, réaliser une 2e étape de consignation
Le chargé de consignation : Faire une consignation en 1 étape en BT sur armoire ou / et HT sur cellule
Le chargé d'interventions générales : Réaliser un dépannage avec consignation
Le chargé d'opération spécifique :

- Essais : Accomplir des essais et réaliser une consignation
- Mesure : Accomplir des mesures
- Vérification : Accomplir des vérifications

Correction – Synthèse finale

Le stagiaire doit avoir 70% de bonne réponse pour valider la formation